

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 24 novembre 2015

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 24 novembre 2015 à la Salle des délibérations du conseil de l'hôtel de ville, à compter de 18h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Solange Masson	Présente
District 02	Nicole Couture	Absente
District 03	Karl Tremblay	Présent
District 04	François Rodrigue	Présent
District 05	René Jubinville	Absent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence: 5	Absence: 2

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENCE DU MAIRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Martine Carrier agit comme secrétaire.

Personne n'est présent dans l'assistance dès l'ouverture de la séance.

-
1. Ouverture de la séance
 2. Dépôt du certificat d'avis de convocation de la directrice générale par intérim
 3. Remplacement du système de climatisation – hôtel de ville
 4. Travaux de réfection des chemins Vaillancourt et Cotnoir – Entérinement de l'octroi de contrat pour le contrôle qualitatif au chantier
 5. Achat d'enregistreurs de débordement
 6. Mandat pour la préparation de la politique culturelle
 7. Réévaluation de la semaine de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 8. PÉRIODE DE QUESTIONS
 9. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

Ayant constaté le quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation de la directrice générale par intérim

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Remplacement du système de climatisation – hôtel de ville

337-2015-11-24

Considérant que le système actuel de climatisation nécessite d'être remplacé vu qu'il date de 2001 et qu'il doit être conçu également pour le chauffage;



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 24 novembre 2015

Considérant qu'un appel d'offres sur invitation a été lancé auprès de deux entreprises;

Considérant la recommandation de l'inspecteur en bâtiment et environnement;

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller François Rodrigue

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de fourniture et d'installation d'un système thermopompe 5 tonnes avec élément électrique de 15 KW à l'entreprise Climatisation Roger Demers pour un coût total de 17 960\$ excluant les taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget des immobilisations 2015;

Adoptée à l'unanimité

cc : Climatisation Roger Demers
Urbanisme et réseaux
Trésorerie
Dossier

**4. Travaux de réfection des chemins Vaillancourt et Cotnoir –
Entérinement de l'octroi de contrat pour le contrôle qualitatif au
chantier**

338-2015-11-24

Considérant que les travaux de réfection des chemins Vaillancourt et Cotnoir ont débuté le 16 novembre dernier;

Considérant qu'il y a lieu de se prévaloir de services professionnels d'un laboratoire pour le contrôle qualitatif des matériaux au chantier;

Considérant qu'une demande de soumissions auprès de deux entreprises a été lancée;

Considérant l'ouverture des soumissions le 19 novembre;

Considérant que les travaux de contrôle qualitatif devaient débiter dans les meilleurs délais pour ne pas retarder l'exécution des travaux vu la précarité des conditions climatiques;

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré

IL EST RÉSOLU

- a. d'entériner l'octroi de contrat à l'entreprise Englobe pour les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux relatif aux travaux de réfection des chemins Vaillancourt et Cotnoir pour un montant total de 8 054.10\$ excluant les taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés dans le surplus non affecté de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

cc : Englobe

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 24 novembre 2015

Travaux publics
Trésorerie
Dossier

5. Achat d'enregistreurs de débordement

339-2015-11-24

Considérant qu'en vertu de l'obligation légale prévue à l'article 31 du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*, les municipalités doivent installer avant le 31 décembre 2015 un appareil permettant d'enregistrer la fréquence des débordements;

Considérant que cet appareil doit être installé aux postes de pompage Massé, Hameau et Paul;

Considérant que deux soumissions ont été demandées;

Considérant la recommandation du responsable des réseaux;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller François Rodrigue
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Karl Tremblay**

IL EST RÉSOLU

- a. d'autoriser l'achat et l'installation de trois enregistreurs de débordement chez Les installations électriques R. Théberge inc. au montant de 6 069\$ plus les taxes applicables;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « Réseau d'égout ».

Adoptée à l'unanimité

cc : Les inst. électriques R. Théberge inc.
Urbanisme et réseaux
Trésorerie

6. Mandat pour la préparation de la politique culturelle

340-2015-11-24

Considérant que la municipalité souhaite se doter d'une politique culturelle adaptée à ses besoins;

Considérant qu'un comité aviseur a été créé pour encadrer la démarche;

Considérant l'expertise de Mme Maryse Carbonneau en ce domaine et la recommandation du comité administratif quant à sa candidature;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Solange Masson
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de confier le mandat pour l'élaboration d'une politique culturelle municipale à madame Maryse Carbonneau pour un total de 75 heures au tarif horaire de 40\$ pour un montant maximum de 3 000\$ plus les frais de déplacement au taux de 0.47/km;
- b. que les deniers requis soient puisés à même les disponibilités du budget 2016 du service « Activités culturelles – autres »

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 24 novembre 2015

Adoptée à l'unanimité

cc : Mme Maryse Carbonneau
Trésorerie
Dossier

7. Réévaluation de la semaine de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement

341-2015-11-24

Considérant la résolution 088 du 10 mars 2015 autorisant un ajustement de la semaine normale de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement à 37 ½ heures;

Considérant que dans le cadre des prévisions budgétaires 2016, une réévaluation de la situation a été effectuée;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Karl Tremblay
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU

- a. de maintenir l'ajustement de la semaine normale de travail de l'inspecteur en bâtiment et environnement à 37 ½ heures jusqu'à ce que les besoins du service le justifient;
- b. que le calcul de tous les avantages sociaux demeure basé sur une semaine de 35 heures;
- c. que la présente soit réévaluée périodiquement par le Comité administratif en fonction de l'évolution des dossiers;
- d. que la présente remplace la résolution 088 du 10 mars 2015.

Adoptée à l'unanimité

cc : M. Alain Beaulieu
Trésorerie
Dossier (2)

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

À 18h37, clôture de la séance.

Bernard Vanasse
Maire

Martine Carrier
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.